

ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF

CMP Suivi dans l'habitat

PRP-GRH-965 Version 01

Date d'application : 19/04/2023

Pôle Centre rive gauche

Rédaction :Groupe Assistants socio-éducatifs du Pole

Centre Rive Gauche

Vérification :

Pr N. FRANCK, Chef de pôle M. LE BRETON,

Cadre supérieure assistante du chef de

pôle

Validation:

C. THEBAULT – JEAN, Directrice service social

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade Assistant Socio-Educatif Emploi Assistant Socio-Educatif

Métier Assistant Social

% Temps 50 %

2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Comme l'ensemble des postes d'assistants sociaux de l'établissement, ce poste est rattaché hiérarchiquement à la direction du service social de l'établissement. Dans le cadre des délégations en vigueur et par délégation, l'assistant socio-éducatif est placé sous l'autorité fonctionnelle du chef de pôle, responsable du service 69G36, avec délégation au praticien hospitalier responsable de l'unité fonctionnelle dans laquelle il intervient.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l'alcool sur les lieux et pendant les heures de travail.

3. AMPLITUDE HORAIRE - HORAIRE - CYCLE

Temps de travail : 50% avec repos fixes

• Cycle hebdomadaire : 19h10

Amplitude horaire: 8h30 – 19h00

 Horaire: du lundi au vendredi; 2.5 jours ou 5 demies journées / semaine (2.5 j étant le nombre de jours minimal de travail par semaine) sauf impératif particulier

• Congés pris dans le respect de l'organisation du service



ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF

CMP Suivi dans l'habitat

PRP-GRH-965 Version 01

Date d'application : 19/04/2023

Pôle Centre rive gauche

4. AFFECTATION

POLE CENTRE RIVE GAUCHE

Structure interne 69G36 A

Unité de soins CMP suivi dans l'habitat

Unité fonctionnelle UF 2550

5. CARACTERISTIQUES DU POLE CENTRE RIVE GAUCHE

Le pôle Centre rive gauche répond aux besoins et aux attentes de sa population (qui en a fait état en particulier lors des Etats généraux des personnes concernées par les troubles psychiques, dont la restitution a eu lieu début 2020 à l'hôtel de ville de Lyon), dans le cadre du projet du centre hospitalier Le Vinatier et des directives nationales. Son projet s'appuie sur trois fondements :

- La possibilité offerte aux personnes concernées de co-construire leur projet de soin avec les professionnels de santé mentale, afin d'accompagner au mieux leur processus de rétablissement, la réussite de leurs projets propres et leur inclusion sociale;
- Le respect de leur autodétermination ;
- La priorité donnée aux prises en charge ambulatoires, avec réduction du recours à l'hospitalisation et à la contrainte.

La création d'un secteur polaire unique (69G36) a permis de décloisonner les pratiques et les organisations. Les besoins de soin concernant les nouvelles demandes de soins ou les patients en rupture de soin sont dorénavant évalués au Centre d'accueil, d'évaluation et d'orientation en santé mentale (CAdEO), qui constitue la principale entrée dans le dispositif polaire et permet que le délai d'accès aux soins devienne très court. Le CAdEO oriente chacun de ses usagers vers le dispositif le plus approprié à ses besoins dans le cadre d'une gradation des soins permettant que l'intensité de la prise en charge soit proportionnelle à celle des manifestations cliniques et au risque encouru.

Des équipes mobiles ont été créées par redéploiement, afin que des soins puissent être mis en œuvre au domicile des personnes, sous la forme d'alternatives à l'hospitalisation. L'hospitalisation fait l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne la qualité des soins qui y sont déployés et les durées de séjour afin que l'hospitalisation ne soit qu'une étape du parcours qui soit la plus réduite possible. Enfin une filière de soins transversale pour les premiers épisodes psychotiques a été créée.

La décision médicale partagée avec le patient et les outils de soin centrés sur la personne, dont la réhabilitation psychosociale, sont au cœur des pratiques. Des pair-aidants contribuent à la diffusion des pratiques orientées rétablissement. Leur action favorise l'engagement des personnes accompagnées dans leurs soins et elle rend plus pertinente et plus efficace la psychoéducation.



ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF

CMP Suivi dans l'habitat

PRP-GRH-965 Version 01

Date d'application : 19/04/2023

Pôle Centre rive gauche

Au total, ce nouveau modèle d'organisation du secteur psychiatrique est tourné vers la prévention, le développement de l'extrahospitalier et la prise en charge des personnes dans leur contexte de vie – c'est-à-dire dans la communauté. Son inscription dans une approche centrée sur ses usagers soutient l'espoir et la modernité des pratiques. Présence sur le territoire de plusieurs CHRS, ADOMA. ARALIS, foyer d'urgence et service de domiciliation dans la même rue que le CMP.

Principes du projet destinés à répondre aux souhaits de la population et aux principales recommandations de bonnes pratiques

- Lisibilité du dispositif et premier entretien médical à courte échéance, favorisant l'accès aux soins;
- Gradation des soins priorisant les prises en charge extrahospitalières, afin de limiter les institutionnalisations;
- Décloisonnement, favorisant la fluidité des parcours ;
- Intensification du travail avec les partenaires (aidants familiaux, médecins généralistes, psychiatres libéraux, structures sociales et médico-sociales, etc.).

Principes généraux d'organisation

- Secteur polaire unique (69G36);
- Gradation des soins: priorité aux suivis sur le CMP-CATTP (69G36A), recours aux équipes mobiles et HDJ (69G36M) lorsque les troubles sont plus intenses ou à une hospitalisation (69G36H) lorsqu'il existe une dangerosité pour soi ou autrui;
- Recours au traitement intensif flexible dans la communauté (FACT), mis en œuvre par les équipes mobiles et permettant :
 - La prise en charge des patients évalués au CAdEO et à UPRM,
 - Une évaluation des situations sur place,
 - Une alternative à l'hospitalisation ou intervention en sortie d'hospitalisation pour des patients peu ou mal stabilisés,
 - Le suivi au long cours des patients incapables de se rendre en consultation;
- Développement d'une filière de soins transversale pour les premiers épisodes psychotiques.

Nature des soins : réhabilitation psychosociale – soutien du rétablissement – pair-aidance

- Déploiement de l'approche orientée rétablissement et des outils de soin de la réhabilitation psychosociale sur tout le pôle;
- Pair-aidance : recrutement de pairs-aidants au sein des équipes mobiles et de l'unité de soutien des aidants ; recours à la plateforme ESPAIRS pour les actions de psychoéducation dispensées par les autres unités du pôle.



ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF

CMP Suivi dans l'habitat

PRP-GRH-965 Version 01

Date d'application : 19/04/2023

Pôle Centre rive gauche

Recherche et formation

- Enseignement dispensé par les professionnels du pôle sur les pratiques orientées vers le rétablissement et les outils de soin de la réhabilitation psychosociale, dans la cadre du projet d'établissement et du cahier des charges ARS du centre référent labellisé SUR-CL3R;
- Enseignement sur les approches communautaires reçu par les professionnels du pôle, dans le cadre de la nouvelle organisation ;
- Poursuite et amplification de la recherche consacrée aux pratiques orientées vers le rétablissement et à la réhabilitation psychosociale (recherche quantitative – études selon les méthodes de la psychologie expérimentale et des neurosciences cognitives de l'impact de ces soins sur les processus cognitifs, essais randomisés contrôlées et cohorte de réhabilitation psychosociale REHABase – et qualitative selon les méthodes des sciences humaines et sociales).

Le secteur 69G36 du pôle Centre rive gauche couvre le secteur géographique des 3ème, 6ème et 8ème arrondissements de LYON. Il est au service d'une population de plus de 16 ans de 195 940 habitants et comprend l'arrondissement de Lyon le plus peuplé. Il exerce aussi une mission de recours dans le domaine de la réhabilitation psychosociale pour le territoire comprenant la métropole de Lyon, le département du Rhône et celui de l'Ain. Ses structures sont situées dans le 3ème arrondissement (dans le quartier Villette), dans le 8ème arrondissement (quartier Mermoz-Pinel et Bachut) et sur le site du centre hospitalier Le Vinatier (bâtiments 417 et 517).

Le pôle est composé de :

- ➤ Des structures de secteur desservant toutes les 3 ème, 6 ème, et 8 eme arrondissements :
 - Centre d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CAdEO) 69G36c: porte d'entrée du pôle, situé dans le 3ème arrondissement; évaluation du besoin de soins en 1 à trois à 3 entretiens au maximum avec consultation médicale systématique; évaluation diagnostique et psychométrique; orientation des personnes qui en relèvent vers les services du pôle.
 - **Service 69G36**_A : Ce service est constitué de trois unités fonctionnelles accueillant les patients suivis en ambulatoire, implantées dans le 3^{ème} arrondissement:
 - o Un centre médico-psychologique
 - Un centre d'activités thérapeutiques
 - Une unité de soutien des aidants
 - Une unité Border



ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF

CMP Suivi dans l'habitat

PRP-GRH-965 Version 01

Date d'application : 19/04/2023

Pôle Centre rive gauche

- Service 69G36_M: Ce service comprend trois unités fonctionnelles accueillant les patients du pôle.
 - Deux équipes mobiles assurant la continuité des prises en charges et offrant une alternative à l'hospitalisation, intervenant sur l'ensemble du territoire du secteur 69G36, implantée dans le 3ème arrondissement
 - Un hôpital de jour situé dans le 8ème arrondissement.
- Service 69G36_H: Ce secteur regroupe toutes les unités d'hospitalisation du pôle.
 - Trois unités d'hospitalisation complète de 24 lits chacune
 - Une unité d'hospitalisation intersectorielle HC PEPs destinée aux jeunes patients de 18 à 35 ans faisant un premier épisode psychotique de 12 lits.

> Deux services de recours à vocation régionale :

Le Service Universitaire de Réhabilitation 69Z51 – Centre référent de réhabilitation psychosociale et de remédiation cognitive comprend les unités:

- Bilan
- Jeunes adultes (dont fait partie peps)
- Soins complexes
- Emploi
- Unité d'activités physiques et sportives thérapeutiques (APST)

Le service TS2A (Trouble du Spectre de l'Autisme de l'Adulte) propose un accompagnement en réhabilitation psychosociale pour les adultes avec un trouble du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle (TSA SDI, ou syndrome d'Asperger).

Il s'appuie pour cela sur les dispositifs existants de réhabilitation proposés par le centre référent de réhabilitation psychosociale de Lyon (SUR-CL3R) et sur des prises en charge spécifiques individuelles et groupales, adaptées aux personnes avec TSA SDI.

Il a également pour missions de proposer un avis de 3ème ligne dans les situations de diagnostics complexes (clinique atypique, comorbidités psychiatriques, handicap sévère...) après une première évaluation psychiatrique ou psychologique approfondie en libéral ou en CMP. Le service TS2A travaille en lien avec le CRA Auvergne Rhône-Alpes (Centre Ressource Autisme). Il assure également des missions de recherche et de formation.

Un service de recours à vocation nationale :

Le centre ressource de réhabilitation psychosociale et de remédiation cognitive (CRR) a été créé en avril 2015 dans le cadre du dispositif régional de réhabilitation promu par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes



ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF

CMP Suivi dans l'habitat

PRP-GRH-965 Version 01

Date d'application : 19/04/2023

Pôle Centre rive gauche

puis renforcé en 2017 lors du développement de celui de Nouvelle-Aquitaine. Cette structure hors pôle est implantée dans des locaux du centre hospitalier Le Vinatier situés à Bron, bâtiment 417, R+2.

Ce dispositif non soignant intervient en appui des 4 centres référents de réhabilitation de la région Auvergne-Rhône-Alpes (CL3R à Lyon, C3R à Grenoble, CRCR à Clermont-Ferrand et REHA-Lise à Saint-Etienne) et des 8 structures de réhabilitation de niveau 1 (rattachées au CH Saint-Jean-de-Dieu, au CH de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, au CPA, au CH Le Valmont, au CH de Roanne, au CH Sainte-Marie, à l'établissement de santé mentale des portes de l'Isère, à l'EPSM de la Vallée de l'Arve et au CH Annecy-Genevois — ces deux derniers ayant constitué une même structure). Il soutient aussi les centres référents de la région Nouvelle-Aquitaine implantés depuis 2017 à Limoges et à Bordeaux (14 centres de réhabilitation psychosociale de proximité ont été labellisés dans cette région en 2018), ainsi que le développement de la réhabilitation dans d'autres régions (Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Grand-Est, Hauts-de-France, Occitanie, Pays-de-la-Loire et PACA).

Il a pour objectif de contribuer au développement de nouvelles modalités de diagnostic, d'évaluation et de soins destinés aux personnes ayant des troubles psychiques sévères et persistants, dans le cadre d'une approche centrée sur la recherche de leur rétablissement. Il met en œuvre des actions de coordination, de formations, d'information et de lutte contre la stigmatisation et de recherche scientifique afin de diffuser les concepts et les techniques de la réhabilitation psychosociale.

6. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

L'équipe dédiée a une mission d'accompagnement dans l'habitat. Elle est positionnée dans les mêmes locaux que le CMP villette du pôle Centre rive gauche au 57 bis rue Etienne Richerand 69003 Lyon. Cette proximité permet de mutualiser le travail de réseau avec des partenaires communs.

Projet d'accompagnement dans l'habitat

La stigmatisation des personnes malades psychiques est d'autant plus intense qu'elles sont en situation de précarité sociale forte, notamment au regard de leur statut de sans domicile. A l'isolement psychologique s'ajoute un isolement social, dont les personnes ne sortent que très difficilement aujourd'hui.

Dans un tel contexte les hospitalisations en psychiatrie ont souvent tendance à se prolonger. Or la fréquentation durable du milieu hospitalier, peu stimulant, peut conduire à une aggravation des manifestations psychiatriques de l'ordre des symptômes négatifs (aboulie et anhédonie) au détriment de la capacité des personnes à réinvestir leur projet de vie. Les équipes de soins de secteur peinent à



ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF

CMP Suivi dans l'habitat

PRP-GRH-965 Version 01

Date d'application : 19/04/2023

Pôle Centre rive gauche

mettre en œuvre des projets avec des personnes qui pourraient s'insérer dans la société si elles avaient un toit.

Le projet

Il intervient dans le cadre d'un partenariat entre le pôle Centre rive gauche du centre hospitalier Le Vinatier et des partenaires spécialisés dans l'inclusion sociale à travers l'hébergement. Ces partenaires mettent des places d'hébergement à la disposition d'une population relevant de prises en charge psychiatriques non aiguës. Le pôle Centre rive gauche assure la prise en charge psychiatrique sur site des personnes qui bénéficient de ces places. Ce projet permettra de

- Lutter contre l'isolement des personnes, en assurant une continuité de leur prise en charge ; permettre des allers-retours plus faciles entre les structures et, dans chacune d'entre elles, faciliter la participation aux activités proposées ;
- Favoriser la prévention notamment grâce à la double acculturation des équipes éducatives et soignantes: anticiper et préparer avec la personne l'entrée ou la sortie de l'hôpital et assurer un suivi individualisé sur site pour prévenir les rechutes;
- Contribuer à l'intégration des personnes dans leur environnement social, dans le cadre d'un processus de réhabilitation. Retour au droit commun notamment en matière d'hébergement.

Ce faisant, le professionnel lutte contre la stigmatisation en créant des passerelles autour de la personne et surtout en la (re)mettant au centre de sa vie au travers de **l'approche orientée rétablissement**, facilité par l'empowerment.

Les besoins principaux sont :

- Un meilleur accès aux soins ;
- Des parcours plus fluides et une prévention des ruptures de ces parcours ;
- Un accompagnement renforcé et personnalisé « sur mesure » pour les sorties d'hospitalisation.

De manière plus spécifique :

- Pour les personnes présentant des troubles psychiques et une précarité sociale
 - o La promotion de leur participation à leur projet de vie ;
 - Une amélioration de l'accompagnement soignant et social autant que de l'accès aux soins psychiatriques,
 - Une facilité d'accès à un hébergement social adapté.
- Pour les personnels des structures



ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF

CMP Suivi dans l'habitat

PRP-GRH-965 Version 01

Date d'application : 19/04/2023

Pôle Centre rive gauche

- Une connaissance croisée et affinée des problématiques rencontrées et des solutions existantes : acculturation ;
- La possibilité de développer des collaborations innovantes interdisciplinaires (soins, travail social et travail pair) et trans-institutionnelles.

Pour le système de santé et d'hébergement

- o Une réponse adéquate au regard de la situation de la personne ;
- Une optimisation des capacités d'accueil;
- o Une participation renforcée des usagers dans le système de santé et d'hébergement ;
- Une complémentarité valorisée entre professionnels de santé, du social et du travailleur pair;
- Une coordination plus efficiente entre la santé et le social.

Les aspects innovants de ce projet sont :

- Un partenariat rapproché entre une structure hospitalière psychiatrique et des centres d'hébergement mettant au cœur de leur travail commun les personnes en situation de précarité sociale;
- Son caractère trans-institutionnel, au travers de l'intervention conjuguée psychiatrie travail social - travail pair;
- L'affirmation et la promotion de la question du double flux : garantir à chacun une prise en charge adaptée à ses besoins et à chaque moment de son parcours ;
- La promotion et le développement du travail pair comme favorisant l'innovation dans le travail social et la sensibilisation des équipes soignantes à ce nouveau paradigme.

Ce projet vise à :

Etablir un double flux accès aux soins <-> accès à l'hébergement pour des personnes en situation de souffrance psychique ou de maladie mentale et en situation sociale précaire en appui sur le travail pair.

Il accueille les patients des 6ème, 3ème et du 8ème arrondissements de Lyon.

7. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'assistant de service social contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes, avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Dans ce cadre, l'assistant de service social agit avec les personnes, les familles, les groupes par une approche globale pour :



ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF

CMP Suivi dans l'habitat

PRP-GRH-965 Version 01

Date d'application : 19/04/2023

Pôle Centre rive gauche

- Améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel;
- Développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société ;
- Mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés.

Son intervention vise autant l'autonomie que l'inclusion sociale, le maintien ou le développement des solidarités ou des liens sociaux, l'éducation à la citoyenneté.

8. ACTIVITES PRINCIPALES

8.1. Travail direct auprès des patients et dans leur environnement

- Évaluation de la situation sociale des usagers, en relation avec leur entourage : ouverture ou maintien des droits
- Travail de liaison avec les différents partenaires impliqués dans la situation (CPAM, Métropole, MDPH, mairie, CAF, services de tutelle, bailleurs, structures d'hébergement, Clubhouse, SAMSAH, SAVS, organismes de formation professionnelle, ESAT, associations diverses ...),
- Travail de liaison avec les équipes médicales, paramédicales et sociales des différents services du pôle et du CH Vinatier.
- Participation, au sein de l'équipe pluri-professionnelle, à l'élaboration du projet personnalisé du patient, avec évaluation psychosociale des besoins,
- Accompagnement social : conseils, orientation et soutien aux patients et à leur entourage, éventuellement dans le cadre de déplacements ou de visites à domicile,
- Aide au maintien à domicile ou dans les lieux de vie par la mise en place d'actions préventives ou curatives en vue du retour à domicile ou du placement,
- Aide à l'insertion sociale et/ou professionnelle,
- Rédaction de rapports sociaux (mesures de protection des biens par exemple) et de signalements,
- Rédaction de comptes rendus et tenue du dossier social,
- Transmission des informations nécessaires au déroulement de la prise en charge dans le cadre des réunions d'équipe interne à l'unité,
- Participation aux synthèses avec partenaires extérieures,
- Saisie de son activité dans le logiciel Cortexte.

8.2. Travail institutionnel

• Participation aux réunions d'équipe et institutionnelles,



ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF

CMP Suivi dans l'habitat

PRP-GRH-965 Version 01

Date d'application : 19/04/2023

Pôle Centre rive gauche

- Participation aux instances d'articulation entre les différentes lignes de soins du pôle.
- Participation aux groupes de travail existant sur le pôle,
- Participation au projet de service et de pôle,
- Veille juridique et sociale,
- Participation à la supervision, au groupe d'analyse de la pratique s'ils sont proposés.

8.3. Travail collégial au sein du service social du pôle

En articulation avec l'ensemble des assistants sociaux du pôle :

- Accueil de stagiaires et tutorat,
- Participation aux réunions bi-mensuelles des ASS du pôle avec le Cadre Socio-Educatif
- Participation aux réunions plénières des ASS de la Direction du Service Social
- Participation aux formations collectives de la DSS
- Production d'un rapport d'activité annuel.

8.4. Travail partenarial

- Mise en œuvre et actualisation régulière des liens avec les institutions sanitaires, sociales et médico-sociales susceptibles d'être partenaires du secteur de psychiatrie publique,
- Participation active au travail de réseau avec les partenaires du territoire: commune, Métropole, bailleurs sociaux, associations de réinsertion par le logement ou par le travail, opérateurs du champ de la grande précarité et autres...
- Participation aux différentes instances et commissions des CLSM du territoire du pôle,
- Participation à des actions de formation, d'information et de prévention dans le champ de la santé mentale et, en particulier, de la réhabilitation psychosociale.

9. ACTIVITES SPECIFIQUES

Critères d'inclusion sur la ligne de soin : orientation médicale, accès aux soins, plateforme LIVE Réévaluation et actualisation du profil de poste 1 fois par an.

- Evaluation psychosociale des attentes et des besoins de la personne concernée.
- Orientation/projets/PPI
- Implication dans les réseaux et le partenariat
- Travail partenarial de proximité avec les personnels de l'hôtel social « Bell'aub » et avec les structures partenaires dans le cadre du projet de l'habitat inclusif
- Activités groupales
- Soutien ponctuel et accompagnement sans notion de durée de prise en charge
- Aide aux aidants



ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF

CMP Suivi dans l'habitat

PRP-GRH-965 Version 01

Date d'application : 19/04/2023

Pôle Centre rive gauche

 Mise en place et participation à des actions sociales d'intérêts collectifs à destination des personnes concernées sur le pôle.

10. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

10.1. Qualités requises

- Empathie, capacités d'écoute et de recueil de la parole de la personne concernée,
- Dynamisme,
- Esprit d'initiative dans l'organisation et la mise en œuvre des interventions sociales et du projet social global du patient,
- Intérêt pour le travail en équipe pluri-professionnelle et attention portée au partage des informations utiles à la continuité du projet thérapeutique,
- Capacité d'autonomie,
- Bien connaître les prérogatives et champ d'intervention de son corps professionnel.
- Savoir rendre compte de son activité
- Respect de l'autorité

10.2. Compétence légale

Être titulaire du D.E. d'Assistant de Service Social

10.3. Expérience professionnelle

Pratique antérieure dans une structure du champ de la santé mentale ou de la psychiatrie

10.4. Compétences et connaissances professionnelles :

- Connaissance des pratiques orientées rétablissement,
- Techniques d'entretien social,
- Techniques de communication et de négociation,
- Connaissances en droit social, du travail et de la famille,
- Connaissance des populations à risque (précarité, vieillissement, addictions...),
- Connaissance et utilisation des outils informatiques (messagerie et agenda Outlook, logiciels de bureautique ...),
- Capacités rédactionnelles,
- Capacité d'analyse et de proposition,
- Capacités de travail en réseau et en partenariat,
- Connaissance des structures visant à la réinsertion socio-professionnelle et à l'hébergement thérapeutique, social et de droit commun,



ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF

CMP Suivi dans l'habitat

PRP-GRH-965

Version 01

Date d'application : 19/04/2023

Pôle Centre rive gauche

• Implication dans les Conseils Locaux de Santé Mentale (C.L.S.M.) de Lyon 3ème, Lyon 6ème et Lyon 8ème.